

*communiqué
à M. Dulac*

COMMUNE

de

CUSSY-EN-MORVAN

(Saône-et-Loire)

CANTON DE LUCENAY-L'ÉVÊQUE

ARRONDISSEMENT

D'AUTUN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cussy, le 6 mars 1888.

Monsieur le Préfet,

Objet :

Je crois devoir vous informer de ce qui se passe depuis quelques jours à Cussy, et dans les communes limitrophes même, relativement à notre maison d'école en construction.

Nos adversaires politiques, profitant de l'approche des élections municipales, disent sur tous les tons, et à qui veut l'entendre, que la construction de nos classes, commencée depuis deux ans, ne sera pas achevée avant dix ans encore ;

Que la Commune de Cussy a été ruinée par la municipalité actuelle et que, par conséquent, elle n'a et ne pourra avoir aucunes ressources pour faire continuer les travaux d'achèvement.

Ces menées très regrettables, et de

parti-pis, trouvent malheureusement
un écho parmi bon nombre de mes
administrés qui, journellement, viennent
se plaindre de la lenteur provocante avec
laquelle les travaux de notre construction
sont conduits et exécutés.

Pour mettre fin à ce fâcheux
état de choses, j'ai l'honneur de
vous prier instamment, Monsieur le
Préfet, de bien vouloir vous entendre
avec M. Dulac Architecte de notre
école, et donner, tous deux, des ordres
pour que les travaux qui, en effet,
semblent être abandonnés, soient
repris et poussés avec activité, afin
que tout, ou à peu près tout, soit
terminé le 15 avril prochain au
plus tard.

Je crois beaucoup pour le succès
de nos élections futures si, d'ici là,
notre école n'est pas achevée. On
a bien raison de dire que la politique
s'introduit partout.

J'ose compter sur vous, Monsieur
le Préfet, pour me venir en aide
dans cette déplorable affaire qui,
de jour en jour, prend des proportions

qui pourraient bien nous nuire.

Veuillez agréer,
Monsieur le Préfet,
l'expression de mes sentiments les
plus respectueux et très dévoués.

Le Maire de Cussy,

Muchiré